

---

La société populaire de Bonnet-Rouge (ci-devant Saint-Bonnet-de-Joux, Saône-et-Loire) a armé un cavalier jacobin et annonce un don de linge, lors de la séance du 6 fructidor an II (23 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

La société populaire de Bonnet-Rouge (ci-devant Saint-Bonnet-de-Joux, Saône-et-Loire) a armé un cavalier jacobin et annonce un don de linge, lors de la séance du 6 fructidor an II (23 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. pp. 385-386;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1987\\_num\\_95\\_1\\_22312\\_t1\\_0385\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22312_t1_0385_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 05/11/2020

malgré la rage effrénée des tyrans et de leurs vil suppôts. La gloire et l'immortalité vous attendent au bout d'une si belle et si peignable carrière : votre courage infatigable nous répond que vous ne la quitterez point sans avoir atteint le but.

Pour nous, pénétrés de respect et de reconnaissance, nous admirons dans le silence votre sagesse et la main invisible de cet Être ineffable qui a aussi juré la République et l'a tant de fois sauvée, ainsi que nos braves législateurs, en dévoilant les plus noires conspirations au moment où elles alloient éclater, et en détournant les coups des monstres soudoyés par l'infâme Pitt. Tous cultivateurs sans fortune, isolés et presque inconnus, quoiqu'au centre de la République, dans un pays ingrat et stérile, toujours houspillés et pressurés de toutes les manières par les sangsues de l'Ancien Régime, comment pourrions-nous aimer le despotisme et la tyrannie ? Aussi nous les détestons de naissance, et avons sucé cette haine avec le lait, et de tels républicains ne peuvent dévier. Depuis l'aurore de la révolution nous sommes au pas, et marchons notre petit train, mais d'un pas ferme et assuré, dans la carrière révolutionnaire. Nous avons juré la République une et indivisible; nous nous ensevelirons tous sous ses ruines plutôt que de transiger avec les tyrans et leurs complices. Vive la République !

Nous joignons le tableau abrégé de nos petites actions civiques.

Les membres du comité de correspondance de la société populaire : André DUMERIN, P.M. BATHIAS.

Tableau des actions civiques des membres composans la société populaire d'Aigurande, district de La Châtre, département de l'Indre, suivant ses petites facultés, depuis la révolution.

24 messidor l'an 2<sup>e</sup> de la République française une et indivisible.

Le fanatisme déjoué sans trouble, et les esprits fanatisés par les ci-devant prêtres ramenés peu à peu aux lumières de la raison; le sol purgé de ces prêtres et des nouveaux qui ne valaient guères mieux; plusieurs collectes ou contributions volontaires en faveur des pauvres; prêts pour acheter des grains; fêtes patriotiques à toutes les journées mémorables et à l'occasion des victoires remportées sur le despotisme; banquets civiques, tant que la disette n'a pas été extrême; feux de joie, etc.; Aigurande, premier canton du district qui ait accepté l'acte constitutionnel républicain, au jour indiqué par la loi, sur la simple lecture, à l'unanimité et avec enthousiasme; fête et banquet civique à cette occasion.

Ne connaissant point le poids de l'argent, envoyé, il y a plus de 6 mois, au district, une croix d'argent qui a coûté anciennement environ 1 000 livres, 2 calices, un ostensor, un ciboire, patène, etc., et toute la batterie fanatique, le tout d'argent; 6 cloches, dont une pesait environ 2 000 livres, et l'autre 1 500 livres; beaucoup de cuivre, le tout provenant de la ci-devant église et chapelles de cette commune.

Sur une population d'environ 1 700 âmes, les trois-quarts femmes et enfants, environ 150 défenseurs dans les différentes armées de la République; deux des membres envoyés contre les brigands de la Vendée, à qui on fit une somme de plus de 400 livres; un autre membre équipé et armé pour la cavalerie. 1 000 livres envoyées à la Convention nationale pour les frais de la guerre; 900 livres de charpie envoyée au district, ou vieux linge; 4 065 livres de fer, envoyé tout fraîchement au district, d'après un arrêté du citoyen Ferry, représentant du peuple, qui demandait tous les fers de luxe ou inutiles, celui-ci ne provenant point du luxe (on ne le connaît point ici), mais des maisons, des cabanes, des étables des sans-culottes de cette commune, où il servait de grillage, du moins la plus grande partie, et environ moitié donné à la patrie.

Un atelier de salpêtre en pleine activité, mais malheureusement des terres peu salpêtrées; mais le zèle y suppléera.

Obéissance à toutes réquisitions, et par dessus tout, courage et patience à l'épreuve contre une cherté continuelle de vivres depuis de longues années, et contre une disette affreuse depuis 2 ans, au point d'être réduits depuis plusieurs mois à une livre de bled par individu, pendant 2 décades à une demi livre, depuis que l'on commence à moissonner dans les cantons éloignés, 2 livres. Des coquins ont vendu l'orge, le bled, seigle jusqu'à 40 livres le boisseau, sans qu'on n'ait pu les découvrir.

Mais nous touchons à la moisson, et quoique la grêle nous ait fait beaucoup de mal, nous n'en mourrons point, grâce à la sagesse de la providence et de nos représentants, et nous triompherons de nos ennemis et de la malveillance qui s'est pliée en tout sens pour retarder l'arrivée des subsistances et en diminuer les distributions. Et vive la République !

Voilà à peu près notre conduite. Notre naïveté suppléera à notre peu d'éloquence. Tout cela est passé, nous n'y pensons plus, nous allons reprendre des forces pour résister aux nouvelles manœuvres que pourraient controuver les vils partisans de la tyrannie, en consommant notre très médiocre récolte, dans l'espérance que nos frères nous secoureront, et que la Convention nationale découvrira ceux qui empêchent la circulation des denrées de toute espèce.

Certifié conforme : PELLETIER (*présid.*), CHOPPY (*secrét.*).

## 7

La société populaire de Bonnet-Rouge (1), district de Charolles, département de Saône-et-Loire, annonce à la Convention qu'elle vient de faire partir pour les frontières un cavalier jacobin qu'elle a armé, monté et équipé à ses frais; elle apprend que, dans

(1) Ci-devant Saint-Bonnet-de-Joux.

un envoi d'effets d'équipement fait par l'administration du district, ses concitoyens y ont contribué pour plus de 300 chemises et 80 paires de bas.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité des Marchés (1).

## 8

La société populaire de Marvejols, département de la Lozère, se plaint de ce que des malintentionnés s'obstinent à rester oisifs les dimanches pour se livrer au travail les décadi : elle propose des mesures de rigueur contre les fanatiques.

Elle fait passer aussi un discours prononcé par le citoyen Malet, agent national du district, sur l'inauguration des bustes de Brutus, Lepeletier, Châlier et Marat.

Insertion au bulletin et renvoi au comité d'Instruction publique (2).

## 9

La société populaire et régénérée du canton des Abrets, district de la Tour-du-Pin, département de l'Isère, jure de ne prononcer le mot de *paix* que lorsqu'il aura été consacré par un décret; elle annonce qu'elle a remis à l'administration du district une somme de 358 livres pour l'armement d'un vaisseau de guerre; plus, 14 chemises, 6 gibernes, 5 livres de charpie et des guêtres.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité des Marchés (3).

[La société populaire des Abrets, département de l'Isère, jure une haine immortelle aux infâmes Anglais, à ce peuple perfide et sanguinaire, dont le nom, dit-elle, est un opprobre, et dont la politique est l'assemblage de tous les crimes; peuple aussi bas que féroce, qui fait un trafic honteux de la liberté des nations; qui n'a pour élément que la corruption, d'autre ressource que l'assassinat, la famine et le vif talent de trouver des traîtres et de les soudoyer; qui calcule froidement dans ses comptoirs combien les maux qu'il fait à l'humanité lui feront intérêt; qui porte la rage du tigre dans le cœur, et qui, s'il était seul au monde pour maîtriser en desposte, transigeroit volontiers sur la perte du genre humain.

Pour concourir à la construction d'un vaisseau, cette société a remis à l'administration de son district 358 liv., plus 14 chemises, 6 gibernes, de la charpie et des guêtres. Cette offrande, dit-elle, est légère, mais c'est le denier du sans-culotte.

(1) P.-V., XLIV, 74. B<sup>in</sup>, 9 fruct. (suppl<sup>h</sup>).  
 (2) P.-V., XLIV, 74-75. B<sup>in</sup>, 7 fruct.  
 (3) P.-V., XLIV, 75.

Elle remercie la Convention nationale de son décret bienfaisant qui sèche les larmes du vieux cultivateur, et qui féconde le sein de la mère pauvre et infortunée; elle termine en l'invitant de rester à son poste (1)].

## 10

Les élèves des deux écoles primaires de la commune de Cadillac, département du Bec-d'Ambès, promettent d'imiter les vertus de Viala et de Barra, dont ils viennent de célébrer la fête; ils prient la Convention de leur envoyer son bulletin et le recueil des actions héroïques.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de correspondance (2).

## 11

Le citoyen Loysel, administrateur du département de la Somme, annonce qu'il fait don à la patrie de la somme de 400 livres à prendre sur le montant de la liquidation d'un office de notaire dont il étoit pourvu.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de Liquidation (3).

## 12

L'administration du district de Nérac, département de Lot-et-Garonne, annonce que le citoyen Gabiolle, membre de cette administration, a fait don à la patrie du traitement que la nation lui faisoit en sa qualité de ci-devant prêtre.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[L'admin<sup>r</sup>. du distr. de Nérac, à la Conv.; Nérac, 9 therm. II] (5)

Représentans du peuple français,

Nous vous adressons l'extrait des registres des délibérations du conseil administratif du district de Nérac en date du 7 thermidor. Vous y verrez l'hommage que le citoyen Gabiolle, membre de notre administration, fait sur l'autel de la patrie du traitement que la nation lui faisoit en qualité de ci-devant prêtre. Son amour bien prononcé pour la liberté et son jeune âge (puisqu'il n'est âgé que de 26 ans) doit le faire

(1) B<sup>in</sup>, 7 fruct. (suppl<sup>h</sup>).  
 (2) P.-V., XLIV, 75. Mentionné par B<sup>in</sup>, 7 fruct.  
 (3) P.-V., XLIV, 75. B<sup>in</sup>, 9 fruct. (suppl<sup>h</sup>).  
 (4) P.-V., XLIV, 75-76.  
 (5) C 319, pl. 1302, p. 9, 10. B<sup>in</sup>, 9 fruct. (suppl<sup>h</sup>).